

LE COURRIER DES VERNOIS

Football Club Verny Louvigny

Bref historique du Club

Le Football Club Verny Louvigny compte actuellement plus de 300 licenciés.

Le club débuta dans les années 50 et prit le nom « Association Sportive de la Seille - section football ».

Entre 1990 et 2000 il fonctionnait grâce à la volonté de quelques passionnés mais les difficultés étaient nombreuses, notamment à cause d'effectifs trop faibles (joueurs, dirigeants et arbitres). La situation était semblable chez nos voisins de Louvigny et c'est pourquoi les deux clubs ont unis leurs moyens avec la création de la nouvelle association « Football Club Verny Louvigny » en 2002. Manu Lopez en était le président, secondé par le vice-président Pietro Lippolis (ancien du club de Louvigny).

C'est grâce à eux et quelques passionnés comme Gilles Escoffres (secrétaire durant 13 ans) que le football à Verny a pu survivre, grandir et prospérer. Nous les en remercions, ainsi que tous les autres bénévoles de l'époque, en particulier les familles Le Minoux, Jeanmougin, Lippolis... sans oublier « Kany » et tous les autres !

En 2004 l'effectif était de 115 personnes : 45 seniors, 60 jeunes, 8 dirigeants et 2 arbitres et c'est avec l'arrivée de nouveaux habitants à Verny et dans les villages voisins qu'il y eut une montée en puissance du club qui a atteint les 200 licenciés quelques années plus tard.

En 2013 Paul Ledure devint le président, il céda la place à Christophe Liégeois en 2019 puis Julian Lamy prit le relais jusqu'à maintenant.

Le dynamisme et l'attractivité de Verny ne faiblissent pas ! La preuve, s'il était encore nécessaire de le démontrer, en est faite à travers ce numéro 65 du Courrier des Vernois. Depuis le dernier bulletin municipal, il y a eu un événement par semaine grâce à l'engagement des associations et de leurs bénévoles, des entreprises, artisans, commerçants et des élus. Et cela sans compter l'engagement quotidien de chacun pour leurs activités respectives au service des Vernois, au service de l'intérêt général, qui ancre le dynamisme et l'attractivité dans l'ADN de notre commune. Ils sont reconnus au-delà des limites de notre ban communal.

Le laurier des collectivités remis à Pournoy-La-Grasse et Verny en est une illustration.

La commune est prise en exemple par la voix de Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE, Maire Honoraire, dans le film produit par le ministère de la Transition Écologique, pour la promotion du Plan Paysage du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine en tant que Grand Prix National du Paysage 2024.

L'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle présentera dans une prochaine publication le lotissement La Ronceraie comme modèle d'aménagement foncier.

Certes c'est une reconnaissance institutionnelle, mais la reconnaissance du dynamisme et de l'attractivité de Verny est aussi présente dans vos discussions comme dans les miennes avec des personnes extérieures à notre commune. On nous dit souvent « elle est dynamique ta commune, il y a tout ! »

C'est le fruit d'un travail constant parfois ingrat et loin de la lumière et des « y a qu'à faut qu'on ». Dans les différents articles de ce numéro, vous pourrez lire que le travail de longue haleine de vos élus au sein des différentes instances se traduiront dans les prochains temps par des travaux qui contribueront à toujours à améliorer notre cadre de vie ; points d'apports volontaires enterrés, déchèterie rénovée et agrandie, renouvellement et renforcement de canalisations d'eau, rénovation du terrain et de l'éclairage sportif du stade de football, etc.

Pour construire cet environnement, il faut un engagement constant et pugnace, même parfois pour les travaux qui peuvent paraître simples. Notre engagement au service de l'intérêt général impose de porter une vision concrète, consciente de la complexité du monde qui nous entoure, dans le respect des normes et valeurs, à la hauteur de chaque enjeu. Il est facile de vanter la simplicité des tâches sans se confronter à la réalité de l'action.

Vous pouvez aussi être acteur dans le développement des mobilités au sein de notre territoire. Le chantier est vaste mais nécessaire et impose là aussi constance et pugnacité sur le long terme. C'est indispensable pour notre territoire et notre avenir.

Alors nous vous invitons à candidater au comité des partenaires.

Permettez-nous de remercier et de féliciter tous celles et ceux qui s'engagent concrètement au quotidien pour notre commune.

Nous vous souhaitons d'agréables et joyeuses fêtes de fin d'année.

Avec toutes mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
mairie@verny.fr
<https://www.verny.fr>



Équipe B, vers 1990 - Entraîneurs Marcel Kühnman (pour les équipes A et B)

Les vétérans à Verny

Un deuxième club existait depuis 2002, le « Football Club Vétérans Vernois », présidé par Paul Ledure. Uniquement dédié au loisir, il engagea ensuite des joueurs en compétition et c'est ainsi que les vétérans licenciés de cette association furent intégrés dans le Football Club Verny Louvigny en 2019.

Le terrain et les vestiaires

Le terrain de jeu initial en herbe naturelle était de qualité très moyenne. On remarquait immédiatement son manque de planéité et l'expression « monter » prenait parfois tout son sens ! Le marquage du terrain se faisait encore avec du plâtre, les buts devaient être montés et démontés à chaque match, il y avait souvent de la boue...

La municipalité a pris la décision de construire à la place un terrain en gazon synthétique. Opérationnel depuis l'été 2007, il comporte un éclairage agréé pour les compétitions régionales. A la suite de la prise de compétence « terrain de football synthétique » par la communauté de communes du Vernois en 2013, de nouveaux vestiaires furent construits en 2015, en remplacement de deux anciens bâtiments trop petits et vétustes (un construit par des bénévoles dans les années 80 et un bungalow récupéré suite à l'effondrement d'une vieille bâtisse détruite par la tempête de 1999).

La communauté de communes du Sud Messin a engagé les démarches pour la rénovation du terrain et de son éclairage pour l'été 2025.

Interview du Président

Julian, depuis quand êtes-vous président du Football Club Verny Louvigny ?

J'ai cette responsabilité depuis le 17 janvier 2020. Quel est (ou sont) la (les) spécificité(s) de ce club ? La pratique des plus petits au plus grands. Un club de Village, avec ses valeurs : respect, combativité et courage.

Vous avez une équipe féminine et c'est plutôt rare, pouvez-vous nous en dire plus ?

Cette équipe féminine loisir est née lors de la saison 2022/2023. Initiée par quelques femmes de joueurs seniors, l'équipe continue d'exister, avec plus de 20 joueuses et toujours autant de présence et de plaisir.

Quels sont vos meilleurs souvenirs ?

Il y en a beaucoup ! En 2022, la montée en régional 3 de nos seniors, une première pour le club !

Le déplacement chez nos Amis de Walscheid lors de cette même saison, quelle année !

Beaucoup d'autres réussites sportives sont à saluer également que ce soit chez les jeunes ou les plus grands et je remercie plus particulièrement le « coach » James Roger pour tout le travail fourni ces dernières années.

La Louve Cup, 1ère édition, restera également dans ma mémoire, ainsi que les différentes récompenses et distinctions reçues (classement du meilleur club de jeunes, label ...)

Quels sont les projets pour l'avenir ?

Me concernant ? Une pause. Après 5 ans j'ai décidé de prendre du recul.

Le nouveau bureau directeur saura continuer le développement du club, sa structuration, son enthousiasme, à n'en pas douter.

Et vos rêves ?

Une montée en régional 2 pour nos seniors, en départemental 1 pour notre Equipe B et bien évidemment une équipe de jeunes en ligue régionale. Que nos Louveteaux continuent de prendre plaisir à pratiquer ce magnifique sport qu'est le Football !

Polo

Paul Ledure, footballeur passionné et plus connu sous le nom « Polo » vient de nous quitter.

Originaire de Pournoy-la-Grasse, il a débuté dès 1968 la compétition au club de Solgne ou il fut longtemps très investi.

À la fin de son activité professionnelle, il créa en 2002 le « Football Club Vétérans Vernois » dont il a toujours été le président. En plus de son club, orienté loisir et convivialité, il présida aussi le Football Club Verny Louvigny de 2013 à 2019.

Polo prononçait toujours football « à la française » et jamais en abrégé ; c'était sa façon de montrer une sorte de respect pour son sport favori.

Il était aussi passionné de vieilles voitures, on le voyait notamment avec une Peugeot 203, un ancien modèle BMW et d'autres modèles à peine plus récents.

Au printemps 2024, des problèmes de santé et une chute l'ont contraint à quitter sa maison de Pournoy-la-Grasse pour venir habiter dans la résidence pour seniors, rue du Fort à Verny, où il décéda malheureusement le 25 octobre.



20 TERRE DE JEUX 24

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Braderie des jeux olympiques et paralympiques

Academos, site départemental a accueilli l'une des 22 braderies des jeux olympiques dimanche 13 octobre. Organisée par Paris 2024 et avec le soutien des services du département de la Moselle, et les services techniques municipaux, cette manifestation a attiré plus de 2500 personnes. Bien que la vente ait débuté à 10 h, des clients attendaient devant la grille d'Academos dès 3 h du matin, quelques uns ayant même dormi sur place pour être les premiers servis ! Durant toute la matinée, une file d'attente s'étirait le long de la rue Nationale quasiment jusqu'au carrefour avec la rue des Chenevières. L'après-midi était plus calme et finalement il y a eu des objets et vêtements pour tout le monde.



Les lauriers des collectivités de la Moselle 2024

Verny et Pournoy-la-Grasse ont été primées aux Lauriers des collectivités de la Moselle dans la catégorie environnement pour le chemin piéton de liaison entre les deux communes réalisé cette année.

Organisé par le Républicain Lorrain et le groupe Ebra, en partenariat avec l'Association des maires ruraux de Moselle, la Fédération des maires de Moselle ainsi qu'avec le soutien de partenaires institutionnels et privés, ce prix permet de souligner l'engagement des communes et de leurs élus pour le bien-être quotidien de leurs administrés, met en exergue les investissements en faveur de l'écologie, de l'environnement, du développement durable.



Forum des associations

Samedi 7 septembre au centre socioculturel Faber, rendez-vous était donné entre les habitants et celles et ceux qui animent notre village grâce au bénévolat associatif.

C'était l'occasion de présenter les multiples activités disponibles à Verny et comme d'habitude la plupart des associations vernaises étaient présentes. Certaines se sont cependant abstenues car elles n'ont pas la capacité d'accueillir de nouveaux adhérents, faute d'encadrement : victimes de leur succès elles sont déjà « à fond ».

À noter que l'activité de gymnastique pour les petits (de 18 mois à 6 ans) change de nom et d'association : c'est maintenant « Eveil Gym » porté par l'Association Sportive Féminine de Verny. La monitrice est toujours Florence Miler-Jaek et les horaires sont inchangés.

En cette année olympique et paralympique où Verny était fan zone officielle, Michel Schaller, athlète handisport de Moulins-lès-Metz est venu ce jour rencontrer les responsables associatifs Vernois et échanger sur le sport adapté. Plusieurs fois champion du monde de tennis de table Michel Schaller a participé 5 fois aux jeux paralympiques où il a obtenu 2 médailles d'argent. Cette année il porté la flamme paralympique à Paris. Un grand champion et une personnalité très attachante.

Bravo à tous.



CONSEIL DU 25 NOVEMBRE 2024

PRINCIPALES DÉCISIONS

- Cession de terrain pour l'aménagement du lotissement « Boucle des Voies Vertes ».
- Rétrocession de la voirie du lotissement « La Bergerie »
- Convention d'occupation d'un terrain communal pour la création d'un poulailler à « La Ronceraie »
- Demandes de subvention au titre de la DETR 2024 pour la construction de la salle de motricité de l'école et pour l'installation de toilettes publiques dans le parc du Château.
- Versement d'une subvention de 15 000 € au CCAS de Verny
- Rapports de la qualité de service du SIEV et du SMASA.
- Projet de modification partielle du règlement du PLU.

Liste des délibérations et procès verbaux sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations



Le Court Robert STEIN

Par délibération en date du 27 mai 2024, le Conseil Municipal a décidé de dénommer le court couvert de tennis Robert STEIN. Samedi 17 septembre au court couvert de tennis, Victorien Nicolas, en présence de ses enfants, du Sénateur Michael Weber, du Conseiller Régional Maire de Marly, des Conseillers Départementaux Marie-Élisabeth Becker et Jean François, les maires des communes avoisinantes, les présidents d'associations vernaises a dévoilé la plaque « Court Robert Stein ».

Tous étaient présents pour cet hommage à Robert Stein, disparu en 2020, qui s'est engagé avec passion et détermination

pour le tennis en Moselle. Il a été successivement Président du Tennis Club de Metzervisse de 1975 à 1990, puis Président du Tennis Club de Verny de 1993 à 2013

Il fut trésorier adjoint du Comité départemental de tennis de la Moselle de 2008 à 2017, membre de la commission finances de la Ligue de Lorraine de 2005 à 2017 et membre du Comité directeur de la Ligue de Lorraine de 2009 à 2013.

Au cours de sa présidence, avec sa pugnacité malicieuse légendaire, Robert a notamment milité pour la construction de ce court couvert, infrastructure indispensable à la pratique du tennis tout au long de l'année.

Sapeurs-pompiers de la Moselle : passations de commandement à Verny



Mercredi 30 octobre au cœur du site d'Academos à Verny, le contrôleur général François Vallier, chef de corps et directeur départemental du SDIS 57, a transmis le commandement de la Compagnie d'Instruction au commandant Corentin Pavoine, qui succède au capitaine Jean-Claude Pitz.

La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée en présence de M. Jean-Luc Saccani, vice-président du conseil départemental de la Moselle, de M. Victorien Nicolas, maire de Verny, de sapeurs-pompiers et personnels administratifs, techniques et spécialisés de la Compagnie d'Instruction, de l'État-major départemental, des unités du secteur, de jeunes sapeurs-pompiers, d'autorités civiles et militaires et d'invités.

La Compagnie d'Instruction est implantée à Verny sur le site Academos, centre départemental dédié au sport, à la jeunesse et à la sécurité civile. Des sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires, des partenaires extérieurs et des acteurs de la sécurité civile y suivent régulièrement des formations.

Elle est dotée d'équipements innovants et performants :
● Le METASSS-ARI, un parcours d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant totalement modulable, conçu par les sapeurs-pompiers mosellans (avec des mises en conditions telles que l'obscurité, la présence

d'obstacles, de fumée ou encore de bruit),

- Le SimSUAP, un simulateur de secours et de soins d'urgence aux personnes recréant les conditions réelles d'intervention des équipes (appartement équipé de caméras pédagogiques, mannequins de haute technologie.

Samedi 9 novembre à la caserne de Verny, en présence de M. Victorien Nicolas, maire de Verny, de jeunes, d'anciens et de sapeurs-pompiers actifs, d'autorités civiles et militaires et de nombreux invités, le colonel Jérôme Boulanger, chef de corps adjoint et directeur départemental adjoint du SDIS de la Moselle, a transmis le commandement de l'unité opérationnelle de Verny au lieutenant Michaël Saum.

Il succède au capitaine Jérémy Blanc qui rejoint le commandement de la 5e compagnie d'incendie et de secours de Metz-Orne en qualité d'adjoint volontaire au commandement de compagnie et d'officier ressources humaines des sapeurs-pompiers volontaires.

Au cours des cérémonies, le Maire, au nom de la commune leur a adressé remerciements et félicitations pour leur affectation respective, a assuré du soutien de la commune dans et leur a souhaité une pleine réussite dans l'exercice de leurs missions de service public.



Recensement de la population

Du 16 janvier au 15 février 2025, Verny est concernée par les opérations de recensement de la population.

Cette démarche obligatoire est essentielle pour mieux connaître l'évolution de notre commune.

Chaque foyer sera visité, selon le secteur de la commune, par l'un des quatre agents recenseurs qui déposera un formulaire avec document explicatif.

Même s'il est toujours possible de répondre directement sur papier ou en présence de l'agent, nous invitons tout à chacun à favoriser le retour des questionnaires via internet sur le portail <https://www.le-recensement-et-moi.fr> qui comporte toutes les explications.

En cas de besoin, Mme MICHEL Véronique, secrétaire générale et coordinatrice des opérations de recensement, se tient à votre disposition à la mairie pour tout renseignement complémentaire.

Les agents recenseurs sont :



Jennifer MARTICHON

Valentine FÉTIVEAU

Thibault AUBERT

Naciye KARACA

Ils seront en possession d'une carte agent recenseur signée par le Maire qu'ils vous présenteront à chaque visite. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.



7 Septembre : forum des associations, organisé par la municipalité et les associations vernoises



29 septembre : brocante, organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Verny, restauration et buvette par le Tennis Club de Verny et les Archers du Vernois



12 octobre : animation astronomique dans le cadre du Jour de la Nuit, organisée par la municipalité



19 octobre : repas dansant, musique des années 80, organisé par l'association Cancer Action



29 octobre : défilé d'Halloween, organisé par l'association des parents d'élèves de l'École de Verny



29 - 30 novembre : marché de Noël, organisé par l'Association P'tit bout de fil Vernois

10 novembre : commémoration des 80 ans de la libération de Verny



Défilé dans les rues



Les enfants chantent la Marseillaise devant le monument aux morts



Conférence à la mairie



Exposition au centre socioculturel Faber



5 décembre : goûter avec les seniors et remise des colis (pour ceux qui ne vont pas au cabaret)





Interview de Raphaël Elin

Maire de Pommérieux, 4^e vice-président de la Communauté de communes du Sud Messin, en charge des déchets ménagers

La collecte des déchets évolue pour les logements collectifs Moselis à Verny. La mise en place de trois Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) marque une étape clé dans la gestion des déchets à Verny. Ces infrastructures innovantes transformeront le quotidien des habitants, offrant un accès contrôlé réservé aux détenteurs de la carte de la déchetterie.

Quels avantages pour les habitants ?

Raphaël Elin : « Grâce aux PAVE, les efforts des habitants pour réduire leurs déchets seront mieux pris en compte. Leur grande capacité permettra de prévenir les débordements et de limiter les dépôts sauvages. Ces points d'apport modernisent la collecte tout en encourageant le recyclage grâce à leurs compartiments dédiés au tri sélectif : verre, papier, plastique et biodéchets. »

Qu'en est-il des aspects pratiques ?

R.E. : « Les PAVE sont conçus pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Leur conception enterrée allie propreté, esthétique et efficacité. En réduisant les nuisances comme les poubelles renversées ou mal stockées, ils amélioreront la qualité de vie des riverains tout en freinant le phénomène du 'tourisme des poubelles'. »

Pourquoi ces installations arrivent-elles seulement en 2025

alors que la redevance incitative a été mise en place dès 2018 ?

R.E. : « Le financement et la complexité d'un tel projet dans l'environnement des logements collectifs expliquent ce délai. C'est aussi le fruit de la pugnacité de Victorien NICOLAS, qui s'est investi dès les travaux préparatoires à la mise en place de la redevance incitative pour faire avancer ce dossier afin de permettre aux habitants des collectifs de valoriser financièrement leur investissement dans la réduction de leurs déchets. Aujourd'hui, nous récoltons les fruits de ce travail de longue haleine. Si Verny est la première commune équipée de PAVE, les prochaines seront Remilly, Solgne et Fleury »

Comment les emplacements seront-ils déterminés ?

R.E. : « Une étude conjointe sera menée avec le collecteur, la mairie et le bailleur Moselis pour identifier les meilleurs emplacements possibles. Notre objectif est d'optimiser l'accès pour tous les habitants tout en intégrant ces infrastructures de manière harmonieuse dans le paysage. »

La déchetterie de Verny va également connaître une évolution. Pouvez-vous nous en dire plus ?

R.E. : « Effectivement, en 2025, la déchetterie de Verny s'agrandira pour mieux répondre aux besoins des usagers. Nous passerons de 9 quais à 14, ce qui permettra d'élargir les filières de réemploi et de réduire les déchets non valorisés. Les travaux d'extension, qui débiteront entre la fin du printemps et le début de l'été, se feront par l'avant, une option étudiée comme étant la plus simple et économique. »

Quels autres aménagements sont prévus dans cette extension ?

R.E. : « La circulation sera optimisée grâce à trois accès distincts : une nouvelle entrée et une sortie pour les dépôts des particuliers, ainsi qu'une entrée dédiée aux bennes. De plus, l'éclairage des quais et du local gardien passera au LED, une solution à la fois écologique et durable. »

Quand cette extension sera-t-elle opérationnelle ?

R.E. : « Si le calendrier est respecté, les travaux devraient être finalisés en 2025, en parallèle avec la mise en service des PAVE. Ces deux projets témoignent de notre engagement en faveur d'une gestion des déchets plus efficace et respectueuse de l'environnement. »

Un mot pour conclure ?

R.E. : « Je tiens tout particulièrement à remercier Valentin SAUVAGEOT, responsable du service déchets ainsi que l'ensemble de la commission pour l'excellente collaboration depuis plusieurs années. Sans ce travail de l'ombre, conséquent, ces réalisations qui vont améliorer la qualité de vie de tous ne seraient pas réalisables. » La municipalité de Verny remercie chaleureusement Raphaël Elin pour son implication sans faille. Sa détermination et son engagement au service des habitants de la Communauté de communes du Sud Messin ont permis de mener ces projets ambitieux à bien, et de préparer un avenir plus durable pour tous, sans augmentation des coûts annuels pour les administrés.

Appel à candidature des habitants – Comité des partenaires

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) la Communauté de Communes doit constituer son comité des partenaires. Le comité des partenaires est une instance de dialogue et de réflexion dédiée aux questions des mobilités au sein du Sud Messin.

Composition du comité :

Représentants des employeurs, d'associations d'usagers ou d'habitants (3 tirés au sort représentant chaque bassin Remilly Solgne et Verny).

Rôle du comité :

- Il sera également consulté par la Communauté de Communes avant :
- Toute évolution de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire, de la qualité des services et de l'information des usagers.
- Toute instauration ou évolution du taux du versement mobilité.
- L'adoption du document de planification qu'elle élabore notamment en 2025 le Plan de Mobilité Simplifié.

Devenir membre du comité :

Informations, règlement et formulaires disponibles sur les sites internet de la CCSM et de la commune ou en papier à la mairie, au siège de la CC et aux Maisons France Services.

Travaux sur le réseau d'eau potable

Le syndicat des eaux de Verny a commencé une étude, afin de renforcer le réseau distribution et améliorer la qualité de distribution d'eau potable. Il s'agit principalement de remplacer des conduites dans les rues de Metz, Nationale, de la Fontaine et des Chenevières et potentiellement alimenter le quartier des Bagrasses directement depuis Pournoy-la-Grasse, permettant d'éviter l'utilisation du surpresseur actuel (économisant ainsi des frais de consommation électrique et de maintenance). Ces importants travaux d'un montant prévisionnel d'environ 700 000€ débiteront en 2025 sous réserve d'obtention des subventions espérées. Ils engendreront des perturbations mais ils sont nécessaires pour améliorer la qualité du réseau de distribution et diminuer les fuites.

Les murs du Parc

Le mur du Château longeant la rue des Fontenottes est terminé. La rue et le portail sont à nouveau ouverts à la circulation des piétons.

Rappelons que ce mur avait été diagnostiqué en trop mauvais en 2018, nécessitant une reconstruction totale.

Les travaux de démolition et de reconstruction avaient été confiée à Solidarités Nationales et Internationales, entreprise d'insertion, qui avait reconstruit le mur de la rue du Château.

En 2019, après avoir exécuté la démolition, cette entreprise a commencé les fondations mais n'a ensuite pas été en mesure de réaliser les travaux conformément au cahier des charges.

Après de nombreuses négociations et démarches administratives, il a été mis fin au marché public avec cette entreprise. Après une nouvelle consultation, l'entreprise 2SDesign Architectes a été choisie pour assurer la construction d'un nouveau mur d'enceinte du Parc du Château pour un montant de 115 595,40 €HT soit 138 714,48 €TTC.

Les services techniques municipaux, assureront en régie dans les prochains mois la reprise des espaces verts à proximité du mur.



Nouvelles entreprises à Verny

Depuis peu, quatre nouvelles entreprises vous proposent leurs services :

Ergo Déco

Laura Dorvaux, décoratrice d'intérieur vous propose ses services pour décoration et agencement commercial, mariages et fêtes, customisation de meubles.

<https://www.facebook.com/ErgoDeco57>
06 13 79 55 93 – laura@ergodeco.fr

Respawn

Alexandre Remy, réparation d'appareils de petit et gros électroménager (lave vaisselle, lave linge, sèche linge, cafetière, réfrigérateur, congélateur, appareils de cuisson...) et d'outillage de jardin ainsi que de bricolage (tondeuse, débroussailluse, visseuse, etc.)

06 14 31 32 39 – respawnelectromenager@gmail.com

BPro Carrelage et Résine

La moquette de pierre chez vous, rénovation ou neuf, produit drainant et antidérapant, 28 couleurs différentes.

06 06 60 32 33 (du lundi au samedi de 9 h à 18 h)
Bpro2023@outlook.fr

Vianney Paysage

Aménagement paysagers: entretien des espaces verts, tonte, taille, pose de massif aménagé.

06 35 40 49 55 – vianney.jecogne@gmail.com

Nous leurs souhaitons une bonne réussite. N'hésitez pas à faire appel à eux.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Ezio Grau le 22 septembre
Depuis le mois d'août, 3 autres naissances ont été enregistrées

Mariages

Romain Boog et **Darleen Lecomte** le 5 septembre

Jean-Christian Gouet et **Angélique**

Bombardier

le 7 septembre

Anthony Leonardi et **Priscillia Oppé** le 5

octobre

Christophe Hodebourg et **Sophie Goetz** le

30 novembre

Nos peines

René Pruneau le 30 août (102 ans)

Roger Noirot le 2 septembre (73 ans)

Marcel Libot le 26 septembre (88 ans)

Paul Ledure le 25 octobre (75 ans)

Sylvie Rozé née **Sabatier** le 29 octobre (99 ans)

Odile Gigeux le 22 novembre (61 ans)

André Bernard le 30 novembre (83 ans)

Roger Noirot était adjoint au maire honoraire. Il a été conseiller municipal de 1983 à 1989, adjoint au Maire de 1989 à 2008 et sapeur-pompier volontaire de 1987 à 1993.

Paul Ledure était président de Football Club Vétérans Vernois depuis 2002 et président du Football Club Verny-Louvigny de 2013 à 2019.

ON EN CAUSE

Les seniors au cabaret

Le traditionnel repas de Noël des seniors a lieu cet année au Royal Palace à Kirwiller et c'est un grand succès puisque 156 personnes participeront à ce repas spectacle le 18 décembre.

Nous leur souhaitons une excellente journée.

Comme d'habitude un colis est offert aux seniors de plus de 75 ans qui ne participent pas à cette journée.

Merci aux membres du CCAS pour l'organisation.

Modification du tarif de l'eau

Les gros travaux dans les dernières communes qui n'étaient pas raccordées au réseau d'assainissement étant terminés et en raison d'un excédent budgétaire le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval annonce une baisse de 15 centimes par mètre cube de la redevance d'assainissement.

AGENDA

Centre Faber

Vendredi 10 janvier à 18h30 : vœux à la population

Samedi 25 janvier : loto des Archers du Vernois

Samedi 1^{er} février : soirée d'ouverture du Février des théâtres

Samedi 22 février : soirée de clôture du Février des théâtres

Samedi 1^{er} mars : loto du Tennis Club Verny

Dimanche 23 mars : zumba party de Léo et sa Dream Tim

Samedi 29 mars : loto du Football Club Verny Louvigny

Samedi 5 avril : théâtre - Les Archers du Vernois

Autres

Samedi 8 mars : carnaval de l'association des parents d'élèves

Marché les dimanches de 8h à 12h - halle communale

Micro Folie : les mercredis de 18 h à 21 h à la maison des associations



Continuons ensemble !



ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
 François Valentin
 Jean-Marc Sautreau
 Marie-France Perrin
 Mohamad Jrad
 Colette Rottier
 Joël Xolin
 Corinne Zieger
 Mélanie Adèle Perrey
 Isabelle Hasse
 Stéphane Vuillaume
 Marie Coletti
 Johan Pade
 Anne-Laure Dupraz-Omari
 Charles Monteiro

Continuons ensemble

Toute l'Équipe « Ensemble pour Verny » vous souhaite un joyeux Noël et des fêtes de fin d'année agréables malgré cette période perturbée.

Le travail des élus est souvent un travail de longue haleine, accompli dans l'ombre. Bien que les résultats ne se manifestent pas toujours immédiatement, ils finissent par arriver.

Ainsi plusieurs dossiers qui vont impacter directement la vie des Vernois arrivent à leur terme.

De nouvelles conduites d'eau

Le syndicat des eaux a projeté le remplacement des conduites d'eau dans plusieurs rues à Verny sous réserve de l'obtention d'une subvention de l'Agence de l'eau. Cette intervention permettra non seulement de mettre fin aux nombreuses fuites responsables des coupures d'eau, mais aussi d'améliorer le débit et la pression à nos robinets. Nous remercions vivement Mohamad Jrad, vice-président du syndicat des eaux, pour son implication et l'influence qu'il a exercée afin de faire avancer ce dossier.

Des poubelles enterrées

Cela fait plusieurs années maintenant que notre maire se bat pour l'égalité du service public de ramassage des ordures ménagères. En effet, les habitants de la Rue du Moulin ne bénéficiaient pas du tarif dégressif à la levée, leurs containers étaient parfois utilisés par le manque de civisme de certains.

Maintenant, ils bénéficieront de containers enterrés avec une puce dédiée qui évitera le dépôt sauvage dans des conditions d'hygiène optimales.

Un grand merci à Victorien Nicolas pour sa pugnacité, ainsi qu'à Jean-Marc Sautreau, qui a utilisé son influence au sein de la commission des ordures ménagères de la Communauté de communes pour faire progresser ce dossier.

Baisse de la redevance d'assainissement-

Le SMASA (Syndicat mixte d'assainissement de la Seille aval) a récemment décidé d'une réduction de 7 % de sa redevance, ce qui aura un impact direct sur notre facture d'eau. Un grand merci à Marie-France Perrin, vice-présidente du SMASA, pour son influence dans l'évolution de ce dossier

Les travaux concernant les murs du Parc du Château sont enfin terminés.

Ces travaux, confiés initialement à une entreprise d'insertion sélectionnée dans le cadre d'un marché public, ont malheureusement connu des difficultés imprévues. Cette entreprise, bien que titulaire du marché, s'est avérée incapable de mener à bien les travaux dans les délais et les standards de qualité requis.

Face à cette situation, nous avons longuement dialogué avec l'entreprise pour trouver une solution qui respecte à la fois les intérêts de la municipalité et ceux de l'entreprise. Ces discussions ont permis d'aboutir à un accord à l'amiable. Cet accord nous a évité d'engager une procédure judiciaire, qui aurait entraîné des coûts supplémentaires et des délais bien plus importants.

Cependant, pour pouvoir reprendre les travaux, il nous a fallu lancer un nouveau marché public afin de sélectionner un prestataire capable de mener à bien ce chantier. Ce processus, bien que nécessaire, a exigé plusieurs mois supplémentaires en raison des règles strictes qui encadrent les marchés publics et de notre volonté de garantir un choix rigoureux et efficace.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension face à ces imprévus

Le 10 novembre, s'est déroulée la commémoration de la libération de Verny.

Ce fut un immense succès, et nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite : les enfants de l'école, la fanfare de Nomeny, les associations vernaises – ADFM, Jardins Partagés, Gym Plaisir et P'tit bout de fil –, l'association Lucky Seventh, Odile Lacombe et Guido Muller pour leurs magnifiques photographies, ainsi que les conférenciers et les musiciens, dont le talent a largement enrichi cet événement

Un grand merci à Colette Rottier, qui a porté ce dossier avec détermination pendant deux ans, assistée de Marie-France Perrin et Isabelle Hasse.

Bien à vous

L'équipe Ensemble pour Verny



Une autre voix, Une autre voie !

**VIVRE VERNY**

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noirôt
Anne-Sophie Mairet
David Billet

Respectueusement !

En ce début d'année nous tenons à vous présenter nos vœux les plus sincères. Et souhaitons un climat apaisé et une démocratie retrouvée que ce soit dans nos campagnes comme à travers le monde.

Lors du conseil municipal du 25 novembre 2024, le groupe Vivre Vergy a quitté la séance du conseil dès 20h05, après avoir exposé les motivations de son départ. Pour permettre aux élus locaux d'exécuter de manière satisfaisante leur mandat et de pouvoir participer aux délibérations des assemblées délibérantes de façon éclairée, il est nécessaire que ces derniers aient connaissance de tous documents afférents aux différents points du conseil municipal (CGCT, Art. L2121-13). D'autant plus lorsqu'il s'agit de projet de grande envergure (ex : salle de motricité 1,03 M€) qui impacteront les finances communales sur le long terme. Or nous n'avons reçu l'ensemble des documents que le lundi 25 novembre 2024 à 15h06, suite à plusieurs demandes de notre part depuis le vendredi 22 novembre, soit moins de 5 heures avant le début du conseil. Afin de ne pas pénaliser les demandes de subvention DETR qui devaient être déposées avant le 30 novembre à la préfecture, nous avons proposé un report du conseil municipal de quelques jours pour pouvoir étudier les documents et débattre puis délibérer en toute connaissance de cause. Le maire a refusé notre demande. Il est dommageable que seuls les élus du groupe Vivre Vergy se soient inquiétés d'une telle situation.

Notre ligne de conduite a toujours été de travailler dans l'intérêt général de la commune. Nous considérons que le débat est indispensable pour la démocratie. Nous savons cautionner la majorité municipale pour des projets que nous jugeons pertinents et viables mais nous savons également exprimer nos doutes, nos craintes et notre désaccord s'il le faut. Nous ne concevons pas la politique « locale » comme une situation de gagnant-perdant mais plutôt comme un échange vertueux où chacun apporte ses idées et ses compétences pour le bien de la commune dans un esprit de consensus. Nous nous voulons être une force de propositions.

En adoptant, avec l'ensemble des élus, des modalités de concertation sincères et transparentes, le maire démontrerait une réelle volonté d'écoute et de dialogue. Pratiquer la concertation permet de rassembler toutes les bonnes idées et compétences pour réussir des projets. Force est de constater que malheureusement beaucoup d'entre eux, faute de concertation, bégaiement. Dès 2020, nous proposons des solutions de mobilité vertueuse pour rejoindre Metz. 4 années se sont écoulées et rien n'a bougé. On nous avait promis une « plateforme multimodale » en lieu et place de l'ancienne gendarmerie. Aujourd'hui on ne voit qu'une friche en plein milieu du village. Certes la mobilité est une compétence intercommunale mais le maire de Vergy en a la charge à la CCSSM. Aussi une confiance aveugle à un architecte-paysager aux honoraires vertigineuses pour l'aménagement du parc nous a conduit à des dépenses non prévues pour réhabiliter les murs d'enceinte suite à une mauvaise évaluation de leur état. On nous avait promis des beaux murs en pierre avec des grilles par-dessus. Constatons que ce chantier, qui a débuté il y a plus de 6 ans, et qui n'était pas particulièrement compliqué, est un échec. Pour comparaison, le chantier titanesque de reconstruction de la cathédrale Notre Dame de Paris n'a duré que 5 ans. Enfin une demande de subvention mal ficelée pour la future salle de motricité retarde le début des travaux de plus d'un an...

Partager, écouter, débattre et respecter.

Enfin nous voulons rendre hommage à Roger Noirôt qui nous a quitté récemment. Roger était un homme engagé, droit et loyal. Conseiller municipal puis adjoint au maire pendant 25 années, il s'est toujours investi pour le bien de la commune avant, pendant et même après ses mandats. Il en restera une figure vernoise.

Achévé de rédiger le 07 décembre 2024.

Bien à vous,

Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com**

